

**Taux des droits de scolarité  
Année universitaire 2018-2019**

DIPLOMES PREPARES	TAUX en Euros			
	Taux	Taux réduit		
<b>Diplômes nationaux relevant du cycle de licence</b>				
Certificat de capacité en droit	170 €	113 €		
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)				
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)				
Diplôme universitaire de technologie (DUT)				
Diplôme national de technologie spécialisé (DNST)				
Licence				
Licence professionnelle				
Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)				
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)				
Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)				
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)				
<b>Diplômes nationaux relevant du cycle de master</b>				
Diplôme national de master			243 €	159 €
Diplôme de recherche technologique				
Diplôme national d'œnologie				
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)				
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)				
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)				
Diplôme d'Etat de sage-femme				
Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée				
<b>Diplôme d'ingénieur</b>				
Diplôme d'ingénieur	601 €	401 €		
<b>Diplôme de doctorat et Habilitation à diriger des recherches</b>				
Doctorat et Habilitation à diriger des recherches	380 €	253 €		

Diplômes sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques	Taux	Taux réduit
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (3ème cycle court)	243 €	159 €
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire (3ème cycle court)		
Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire	502 €	335 €
Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie		
Diplôme d'Etat de docteur en médecine		
Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire (y compris thèse)		
Option ou formation spécialisée transversale (1)		
Thèse ou mémoire seule (2)	380 €	253 €
Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale (3)	502 €	335 €
Diplômes de santé délivrés en formation continue	Taux	Taux réduit
Capacité en médecine (4)	502 €	335 €
Diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS)		
Diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA)		
Certificat d'études supérieures de chirurgie dentaire		
Article R. 632-10 du code de l'éducation	Taux	Taux réduit
Candidats mentionnés au 2° de l'article R. 632-10 du code de l'éducation	243 €	159 €
Diplômes paramédicaux	Taux	Taux réduit
Certificat de capacité d'orthoptiste	330 €	220 €
Certificat de capacité d'orthophoniste	539 €	359 €

(1) Pour les seuls DES dont la durée est inférieure ou égale à 4 ans ainsi que l'option réanimation pédiatrique du DES de pédiatrie et l'option radiologie interventionnelle avancée du DES de radiologie et imagerie médicale

(2) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du 3ème cycle.

(3) Dans le cas où la préparation de ce diplôme s'effectue après la fin du 3ème cycle.

(4) Dont 50% au moment de l'inscription et 50% après les résultats de l'examen probatoire pour les étudiants admis à poursuivre la préparation.

**La part minimum de chaque droit de scolarité réservée au service de documentation (SCD) est fixée à 34 €.**

Le transfert d'une inscription entre deux établissements entraîne de plein droit le remboursement du droit de scolarité correspondant, sous réserve d'une somme de 23 € restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Période de césure : droits applicables correspondant au taux réduit du diplôme lorsqu'il constitue une deuxième inscription.

Tarif de renouvellement en cas de perte de la carte d'étudiant : 10 €

Sont exonérés des droits de scolarité : de plein droit (article R719 du code de l'Education) : les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat et les pupilles de la nation.